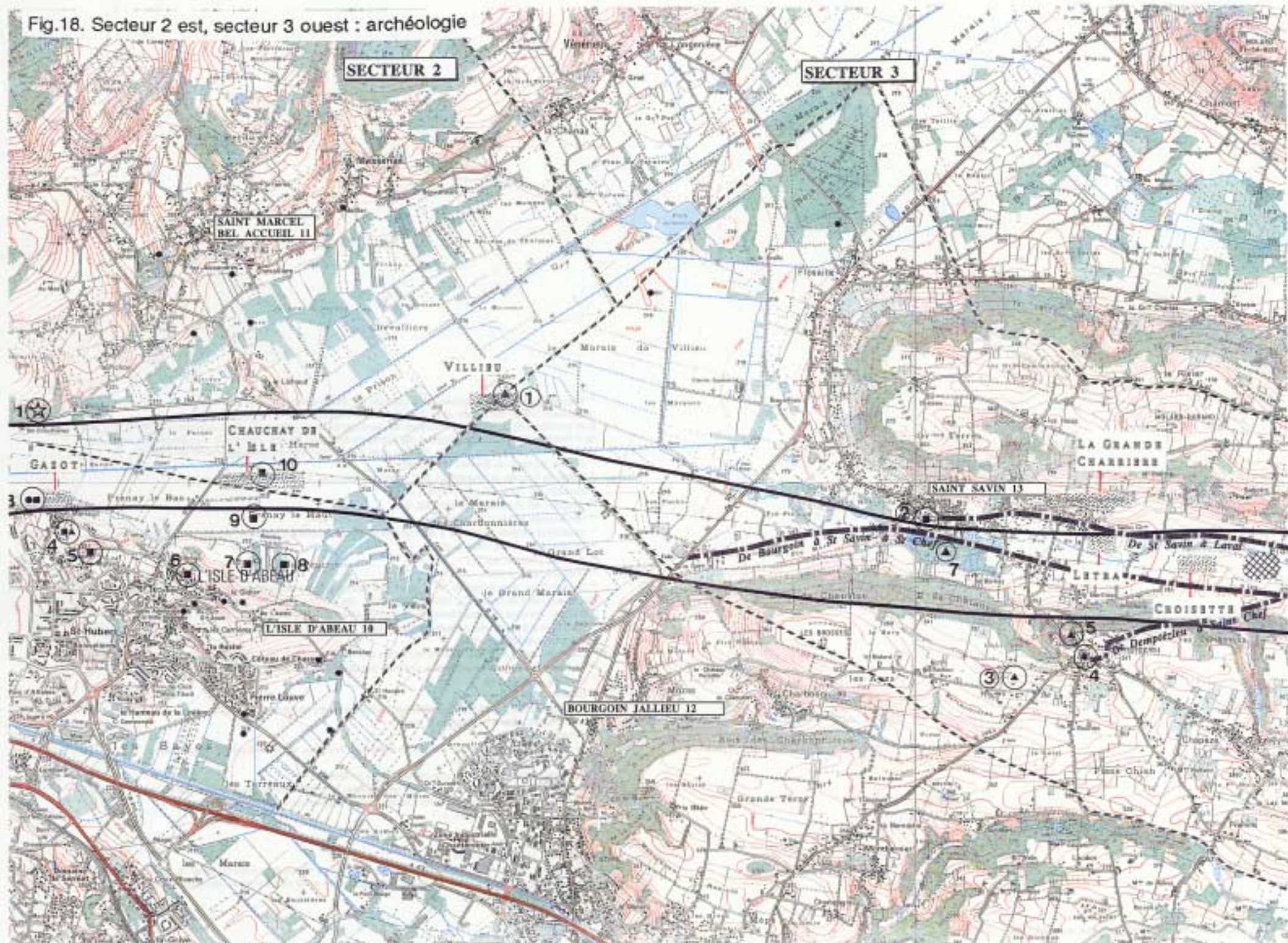


Fig.18. Secteur 2 est, secteur 3 ouest : archéologie



- ⁴⁵ Nous résumons ici les données exposées par J.-P. Bravard (Bravard 1987) qui s'appuie lui-même, concernant l'étude des marais de la Bourbre, sur les recherches de G. Mazenot et J. Gourc (Les tourbières de la vallée de la Bourbre aux environs de La-Verpillière, Etudes rhodaniennes, XV, 1939, p. 145-160), de P. Benoit-Janin (Etude pédologique des Marais de Bourgoin, Mission d'études et d'aménagement de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, 20+27p., dactyl.), ainsi que sur les Archives départementales de l'Isère (VI, S)
- ⁴⁶ Citation du texte de Bravard 1987, p. 62
- ⁴⁷ Extrait de Cercato et Chauffin sd, p. 7, d'après Mazenot et Gourc 1939(cf. ref. *supra*)
- ⁴⁸ Chauffin, sd, Publication de l'APPAS, n° 5
- ⁴⁹ Chauffin, sd, Publication de l'APPAS, n° 5
- ⁵⁰ Voir Bravard 1981a, Champier 1949, Cercato, Chauffin, sd
- ⁵¹ Qualificatif attribué au XIXe s. à des habitats littoraux lacustres ou palustres, maintenant submergés
- ⁵² Citation de Bocquet 1969, p. 204.
- ⁵³ Cercato, Chauffin, sd, p. 7
- ⁵⁴ Bocquet 1961, p. 314
- ⁵⁵ Scipion Gras, dans le Bulletin de la Société de Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du Département de l'Isère (T.I, 1838, pp. 303-309) , cité par Chauffin sd, p. 2
- ⁵⁶ Source : Annales du département de l'Isère du 14/07/1809, cité par Bocquet 1969, p. 358
- ⁵⁷ Nom donné à un mortier caractéristique, utilisé à l'époque gallo-romaine qui doit sa couleur rosâtre à l'emploi de brique ou de tuile broyées
- ⁵⁸ Cette nécropole a été signalée en 1970 dans une note manuscrite de J. Chauffin (SRA Rhône Alpes, D 146)
- ⁵⁹ Ce site a été signalé en 1970 dans une note manuscrite de J. Chauffin (SRA Rhône Alpes, D 146)
- ⁶⁰ Chauffin 1959a, p. 82
- ⁶¹ Chauffin 1958
- ⁶² A l'appui de cette assertion, des éléments de bois résultant du travail anthropique ont été trouvés dans le marais en cet endroit
- ⁶³ Voir annexe V
- ⁶⁴ Le fuseau d'études concerne d'ailleurs la commune de Jallieu, qui n'a été définitivement unie à celle de Bourgoin qu'en 1969
- ⁶⁵ Contexte restitué dans le chapitre intitulé "cadre de l'étude"
- ⁶⁶ En effet, sur ce tracé, plusieurs sites de ces périodes ont été reconnus, dans la zone des marais de Charvas, communes de Jons (Rhône) et Villette d'Anthon (Isère) (Ref. : Bouvier, Thollon Pommerol 1990)
- ⁶⁷ Cité par Fochier 1865 - 1991, p. 7
- ⁶⁸ Cf. *infra*
- ⁶⁹ Fochier 1865 - 1991, p.7
- ⁷⁰ Mancipoz 1947, p. 196 - 199
- ⁷¹ En effet, les vestiges sont mentionnés comme étant "à l'est du moulin à huile de Laval" et les coordonnées correspondent , sur la commune de Saint-Chef au point que nous avons situé au lieu-dit Creux de Vaux sur la carte archéologique

III.3. SECTEUR 3 : VALLEE DE SAINT-SAVIN-MONTCARRA

III.3.1. DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

A l'est des marais de La-Verpillière, le tracé suit une vallée étroite, creusée dans les molasses d'âge miocène. Cette vallée est remblayée par une nappe fluvio-glaciaire (FGx8). Dans sa partie aval, les sols sont très mal drainés et marécageux. Les versants sont nappés par une série de cônes de déjection coalescents. A l'amont, le drainage s'améliore et les dépôts de versant envahissent toute la vallée. Les sondages, tous implantés au pied du versant orienté vers le nord et faisant face à Saint-Savin, ont rencontré en surface entre 1 et 3m de matériaux limoneux marrons, que l'on interprète comme des colluvions issues du Miocène et des lambeaux morainiques würmiens (Gx7) qui nappent les plateaux. Ces dépôts recouvrent soit directement la molasse, soit plusieurs mètres de galets à matrice sableuse, qui correspondent soit à la nappe fluvio-glaciaire, soit à des dépôts de versant torrentiels. Les cônes de déjection ne semblent pas avoir eu une activité récente significative. Toutefois, si pour la plupart leur mise en place est probablement d'âge würmien, on ne peut exclure totalement des formations du petit âge glaciaire, attestées par ailleurs.

III.3.2. DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

III.3.2.1. Contexte historique et archéologique

Dans ce secteur, aucun indice n'est signalé, datant des périodes pré- ou protohistorique. Par contre, pour l'époque gallo-romaine, plusieurs indices, dont certains situés dans le fuseau d'étude permettent de restituer l'image d'une occupation certainement relativement dense.

Les indices médiévaux, quant à eux, sont cantonnés sur les faibles pentes bordant le vallon, où se trouvent aussi des indices gallo-romains ; cette zone était l'objet, à l'époque moderne d'une économie de coteau étudiée par J.-P. Bravard (Bravard 1981, pp. 412 - 417). Les coteaux, qui offraient des « micro climats » étaient largement mis en valeur au XIXe s. et, en particulier, étaient colonisés par la culture de la vigne, à l'exception de secteurs situés dans les parties supérieures des versants, qui présentaient aussi les plus fortes pentes. Cette économie de pente reposait sur l'utilisation des parties basses, humides et mal drainées comme lieu de pacage et de fourrage (schéma identique à celui de l'économie agricole traditionnelle des Marais de la Bourbre) ; ce schéma peut sans doute être appliqué « rétroactivement » à une bonne partie de la période médiévale. Un texte du XVIe s. conforte d'ailleurs l'hypothèse d'un terroir mis en valeur de manière fort diversifiée : il s'agit de la vente par Arthaud et Pierre de Villars, seigneurs de Demptézieu à Barrachin Alleman de «...*villam, castrum et mandamentum, castellanum et ressortium de Dempteziaci et territorium atque baronicam, cum...casalibus, pratis, hortis, vineis, nemoribus, piscariis, stagnis, molinaribus, pascuis, herbagiis...*»⁶⁷ («...la villa / le domaine, le château et le mandement, la châtellenie et le ressort de Demptezieu, et le territoire ainsi que la baronnie, avec... les maisons, les prés, les jardins, les vignes, les bois, les pêcheries, les étangs, les moulins, les pacages, les herbages...»)

Un autre élément intéressant est fourni par la toponymie, avec les lieudits *La Grande Charrière*, attribué à un hameau de Saint-Savin ainsi que le pré de la *Létra*, qui rappellent l'existence d'une ancienne voie médiévale ou / et romaine ; la route qui est « encadrée » par ces deux toponymes est parallèle à celle qui réunit (et réunissait d'après le cadastre napoléonien) Bourgoin à Saint-Chef. Sur le plan d'assemblage du cadastre napoléonien, elle est dite de Saint-Savin à Laval.

III.3.2.2 Résultats par commune

Saint-Savin - 38/13

Le territoire de Saint-Savin, dans la zone affectée par le fuseau du TGV était occupé à l'époque gallo-romaine, comme en témoignent des vestiges relativement conséquents retrouvés dans le secteur du moulin de Laval (n° 8) ; en effet, dans ce secteur, à l'intérieur du fuseau, ont été retrouvés des mosaïques, tubulures en terre cuite, céramique, dispersés dans des vignes et des prés dans une vigne (Chauffin s.d. b). Il existe une possibilité d'interférence de ce point de découverte avec celui mentionné sur la commune de Saint-Chef au lieu-dit *Creux de Vaux*⁶⁸.

Il existe également sur le territoire de la commune un lieudit *Moulin Vieux* qui existait déjà sur le cadastre napoléonien ; un autre moulin ancien, dont l'époque exacte est indéterminée, mais qui pourrait être

médiéval peut être situé sur le territoire de la commune, toujours d'après le cadastre (n° 6) napoléonien.

La chapelle Notre-Dame-de-Villieu est citée dans une Bulle du pape Innocent III en 1206, comme dépendante de l'ordre de Saint-Ruf. Les bâtiments (maison du prieur et chapelle) furent transformés en 1789 par le chapitre de Vienne en maison d'habitation pour y loger le fermier du domaine de Villieu. Ils furent démolis en 1888, puis la chapelle actuelle fut bâtie en 1893 à une centaine de mètres de là (Dictionnaire des communes de l'Isère, p. 101).

A peu de distance du fuseau, se trouvent les noyaux d'habitat médiévaux de Saint-Savin et de Demptézieu, Demptézieu étant, au Moyen Âge, le siège du mandement qui englobait le territoire de la commune actuelle de Saint-Savin, ainsi que certaines parties de Ruy, Saint-Chef et Jallieu ; au XIVe siècle le Dauphin était le seigneur de ce mandement ou châtellenie dont le siège se trouvait sur le site du château de Demptézieu⁶⁹ (n° 4) Il comptait dans ce mandement deux vassaux à la tête respectivement des fiefs de *Peythieu*, dont témoigne encore la maison forte du même nom (n° 3) , et celui de *Ville*, dont le siège a disparu, remplacé par le château de *Menon Ville*⁷⁰, mentionné sur le plan d'assemblage du cadastre napoléonien (n° 7).

Saint-Chef - 38/14

Sur le territoire de cette commune, est signalé un site gallo-romain (n° 1) dont la description correspond « trait pour trait » à celle des vestiges précédemment décrits pour la commune de Saint-Savin, par le même auteur (Chauffin 1960) avec naturellement une autre localisation⁷¹ ; aussi, il y a plus lieu de penser à une inexactitude des coordonnées Lambert communiquées, qu'à l'existence de deux sites répondant au même descriptif, dans un même secteur.

Signalons également, sur le territoire de la commune de Saint-Chef, l'existence du château de *Montcarra*, mentionné en 1309 (Histoire des communes de l'Isère, p. 26 - 27) commune maintenant indépendante, mais qui relevait de celle de Saint-Chef.

Montcarra - 38/15

Des *tegulae* ont été retrouvées sur cette commune, dans un talus à l'est du chemin de *Chanas* à *Moulin Vieux* (Chauffin 1952c, p. 5) ; est également signalé par le même auteur un replat d'apparence artificielle attenant au talus.

III.3.3. SENSIBILITE ARCHEOLOGIQUE DU SECTEUR

D'après les données géomorphologiques

Très peu de sites, essentiellement médiévaux, sont actuellement répertoriés. Deux, peut-être trois sites gallo-romains sont connus ; l'un d'eux se situe en surface d'un cône de déjection au lieu-dit *Creux-de-Vaux*. Les colluvions à peu près continues en pied de versant ainsi que les dépôts de marais (relativement minces) en fond de vallée constituent des zones favorables à la préservation de sites archéologiques stratifiés. Les cônes de déjection pourraient éventuellement contenir des restes d'occupations paléolithiques.

D'après les données historiques et archéologiques

En ce qui concerne les périodes pré et protohistoriques, ce secteur présente des inconnues qui ne pourront être résolues qu'avec des sondages.

Quant aux périodes historiques, les indices, assez nombreux, nous laissent entrevoir un peuplement dense dès l'époque gallo-romaine, ce dont témoigne le site de la *villa* gallo-romaine comprise dans l'emprise du futur tracé, doublé d'un point de découverte de cette même période, sur la commune de Montcarra ; en ce qui concerne l'époque médiévale, grâce aux textes, cette impression est renforcée d'un terroir rural bien mis en valeur, avec des établissements de type « moulin », dont nous retrouvons encore la trace au début du XIXe s. A cet égard, il est d'ailleurs notable de constater l'existence, dans ce secteur sur le même plan d'assemblage du cadastre napoléonien, d'habitats qui n'existent plus, dans des zones maintenant recouvertes par les taillis ou les futaies ; l'habitat en ce début du XIXe s. pérennisant souvent des noyaux d'habitat anciens médiévaux, la présence de cette occupation disséminée est à prendre en compte pour la restitution de la cartographie du peuplement ancien.



Fig.19. formations géologiques du secteur 3

Cône de déjection sur les flancs de la vallée de Saint-Savin.

Cône de déjection, vallée de Saint-Savin. Sables et graviers dérivés de la molasse rhénane, à stratification horizontale (écoulements en nappe). Ces matériaux se sont vraisemblablement déposés pendant le Würm.

Cône de déjection, vallée de Saint-Savin. Détail des sables et graviers sablo-graveleux sévères. Ce type de dynamique est peu favorable à la conservation de sites archéologiques.

Fig.20. Secteur 3 est : géomorphologie

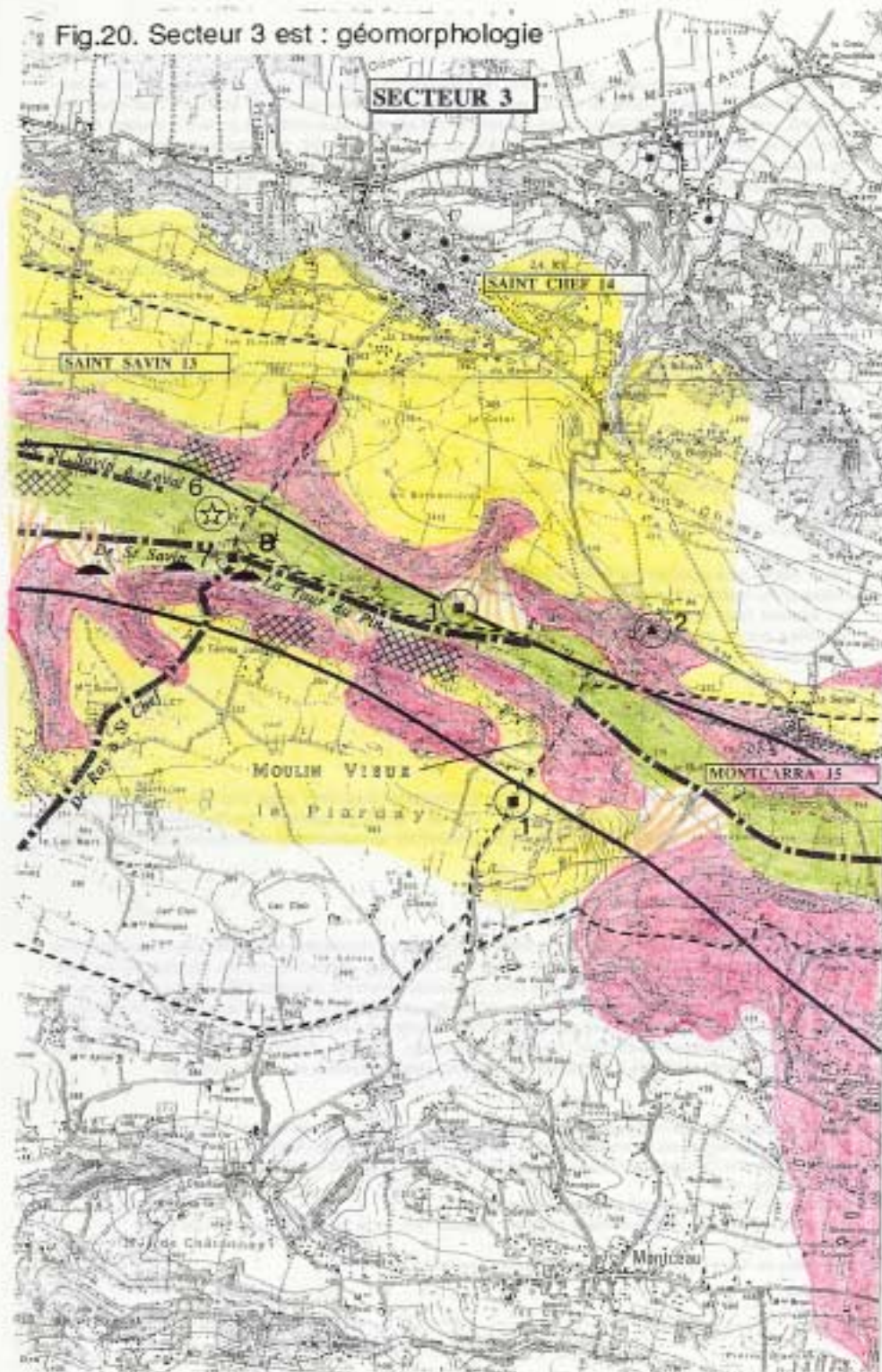
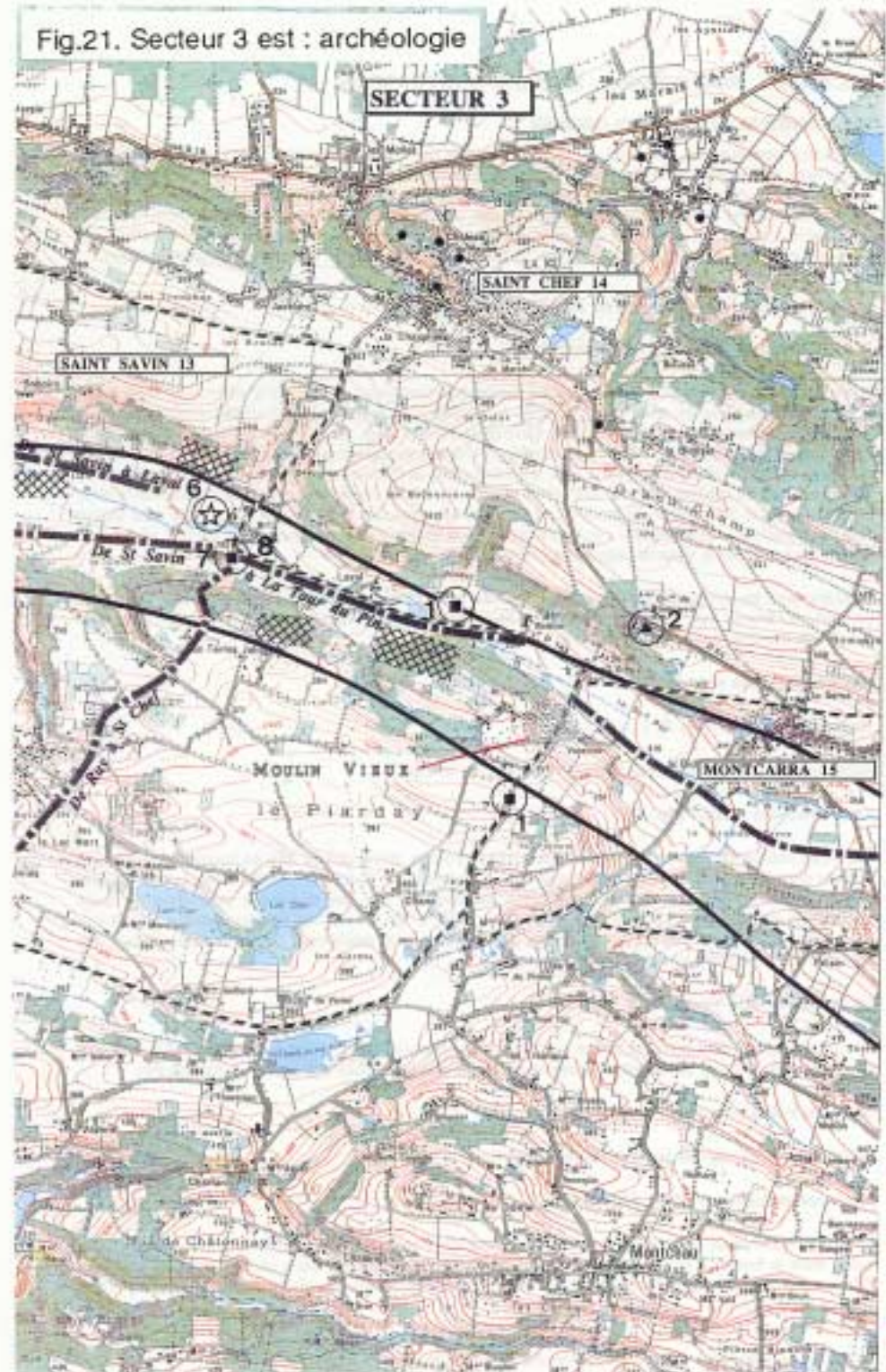


Fig.21. Secteur 3 est : archéologie



III.4. SECTEUR 4 : ROCHETOIRIN - LA BATIE-MONTGASCON

III.4.1. DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

Ce secteur correspond à une zone de plateaux à reliefs peu marqués, formés dans la molasse miocène localement recouverte de lambeaux morainiques. Les différents sondages implantés dans cette zone montrent soit le substratum morainique ou molassique affleurant, soit une couverture de colluvions limono-sableuses, avec des graviers dispersés dans la masse, qui atteint une épaisseur comprise entre 0,7 et 2,5 m. La moraine possède une puissance généralement très inférieure à 10 m ; il est cependant souvent difficile sur la seule base des sondages de la différencier de la molasse, qui présente ici un faciès conglomératique.

III.4.2. DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

III.4.2.1. Contexte historique et archéologique

Entre Montcarra et Faverges-de-la-Tour, nous manquons cruellement d'éléments d'information concernant la carte archéologique. En effet, aucun point de découverte n'est signalé dans le fuseau d'études, dans ce secteur. Un peu avant Faverges-de-la-Tour, nous retrouvons le tracé, qui semble relativement fiable⁷² de la route gallo-romaine de Lyon et Vienne à Milan (voie d'Agrippa), qui est jalonné, à l'intérieur du fuseau par quelques points de découverte ; cette voie, en provenance de Bourgoin et de La-Tour-du-Pin est qualifiée, au Moyen Âge, de *stratam veterem*⁷³. Ce même secteur, à la limite des communes de Saint-Clair-de-la-Tour, la Chapelle-de-la-Tour, Faverges-de-la-Tour et la Bâtie-Montgascon, revêt ensuite, à partir du haut Moyen Âge, un caractère « stratégique », puisqu'il constitue la frontière entre le diocèse de Vienne, et celui de Belley, dont relèvera le *vicus* et *pagus* puis archiprêtré d'Aoste⁷⁴.

En outre, pour les époques historiques, nous trouvons trace, comme dans le secteur précédent, d'une mise en valeur au Moyen Âge, du mandement de La-Tour-du-Pin ; les parties basses et humides sont exploitées à l'aide de moulins et cultivées en chanvre⁷⁵.

III.4.2.2. Résultats par commune

Rochetoirin - 38/16 (fig. 22)

Aucun indice n'est signalé sur le territoire concerné par le fuseau.

La-Tour-du-Pin - 38/17 (fig. 22)

Les seuls indices se trouvent à l'extérieur du fuseau ; il s'agit d'une grosse tête de marbre gallo-romaine trouvée dans les vignes au lieu-dit *Chatanay* (n° 1), signalée par J. Chauffin (Chauffin 1960, p. 123) d'après une note de H. Müller de 1920. L'autre indice est constitué par des sépultures en coffres de lauze attribuables au haut Moyen Âge (n° 2) (Baillly Maitre 1981, p. 58). Ces points de découverte prouvent que les coteaux situés hors des noyaux d'habitats gallo-romains, puis médiévaux, furent occupés, durant des périodes intermédiaires ou / et contemporaines.

La Chapelle-de-La-Tour - 38/18 (fig. 22)

Encore une fois, le seul indice se trouve à l'extérieur du fuseau (n° 1)⁷⁶ ; il s'agit de *tegulae* et d'un fragment de meule gallo-romain, qui appellent la même remarque que les indices signalés à La-Tour-du-Pin.

Saint-Clair-de-La-Tour - 38/19 (fig. 22)

Aucun indice n'est signalé sur le territoire concerné par le fuseau.

Faverges-de-La-Tour - 38/20 (fig. 22 et 24)

Le lieu d'implantation initial du noyau de peuplement dans cette commune correspond au bourg actuel, inclus dans le fuseau d'études et situé sur le tracé de la voie romaine. C'est à ce lieu que s'appliquait au XVIII^e s. le toponyme de *Faverges* qui tire son origine de *ad Fabricas* (forge, atelier ou chantier), (Saint-Olive 1955, p.1538 - 1543).

A l'intérieur du fuseau d'études, sur le territoire de Faverges-de-la-Tour, un niveau d'incendie (n° 4), au lieu-dit *Le Chatanay*, à une centaine de mètres au sud du chemin des *Nourrices* (nom attribué à l'ancienne voie romaine, encore utilisée au XIX^e s.) a livré le fond d'un pot en céramique allobroge portant la marque *Noster* (Saint-Olive 1946a, 1946b, 1946c). Un autre indice, de source moins sûre, est signalé, toujours à l'intérieur du fuseau (n° 3) : il s'agit d'une source portant le nom de *Fontaine Bénite*, dans laquelle auraient été retrouvées des petites monnaies de bronze (gallo-romains ?) (Saint-Olive 1946c, p. 2).

Enfin, il faut signaler, à l'ouest de la commune, l'existence d'une chapelle *Saint-Martin* (dans le secteur du lieu-dit actuel du même nom), actuellement disparue ; cette chapelle est mentionnée au XIV^e s. comme le lieu d'une réunion du Dauphin et du Comte de Savoie⁷⁷ avant que la frontière de leurs états respectifs ne soit fixée au Guiers, en 1355.

La Bâtie-Montgascon - 38/21

Le seul indice signalé à proximité immédiate du fuseau est médiéval (n° 1) ; il s'agit de l'église du village, encore en élévation.

Saint-Jean-le-Soudain - 38/22

Aucun indice n'a été signalé sur cette commune.

Corbelin - 38/23

Deux indices sont signalés par P. Saint-Olive (Saint-Olive 1946 c, p.3) sur le territoire de cette commune, à l'intérieur du fuseau d'études et non loin du tracé de la voie romaine ; il s'agit d'un aqueduc « très ancien » qui amenait l'eau au hameau du *Mollard* (n° 1) ; d'autre part, à proximité du hameau du *Bressan*, sont signalées par le même auteur des « substructions comportant de grandes dalles de pierre, avec des caveaux » (n° 2).

III.4.3. SENSIBILITE ARCHEOLOGIQUE DU SECTEUR

D'après les données géomorphologiques

Quelques sites médiévaux et gallo-romains ont été répertoriés dans cette zone. Des remarques identiques à celles concernant le secteur Saint-Bonnet - Grenay - Chesnes peuvent être formulées, à savoir la présence d'un recouvrement colluvial discontinu, difficilement cartographiable et favorable à la conservation de sites stratifiés.

D'après les données historiques et archéologiques

D'après nos connaissances concernant la pré et la protohistoire régionale, il semblerait que ce secteur situé au cœur des Terres Froides ne constitue pas à priori un milieu recherché par les populations de cette période. Ce n'est certainement pas le cas pour la période historique (époque gallo-romaine, haut Moyen Âge) qui a du voir se développer la mise en valeur de ces coteaux comme en témoignent les quelques indices observés ; pour cette même dernière période, soulignons l'attraction que pouvait représenter, dans le secteur de Faverges-de-La-Tour, La-Bâtie-Montgascon, Chimilin, Corbelin, le passage d'une route romaine importante réutilisée à l'évidence lors des périodes médiévales et même modernes.

⁷² En effet, les auteurs s'accordent généralement sur la réalité de l'existence de ce tronçon, reproduit par nous ; il a été, en particulier, étudié de manière détaillée par Saint-Olive 1946a, 1946b, 1946c.

⁷³ En 1203 dans le *Cartulaire des Ecouges*, p. 104, n° 15, et en 1229, dans le même ouvrage, p.111, n° 18. Cité par Riollot 1930

⁷⁴ Cf. *supra*, le chapitre consacré au cadre historique

⁷⁵ En 1423 - 4, Archives départementales de l'Isère : *Expleita Terre Turris*, cahier V. Cité par Riollot 1930

⁷⁶ Chauffin 1959

⁷⁷ Archives de l'Isère : B 3865, f° 176. Cité par Saint-Olive 1946b

Fig.22. Secteur 4 ouest : géomorphologie

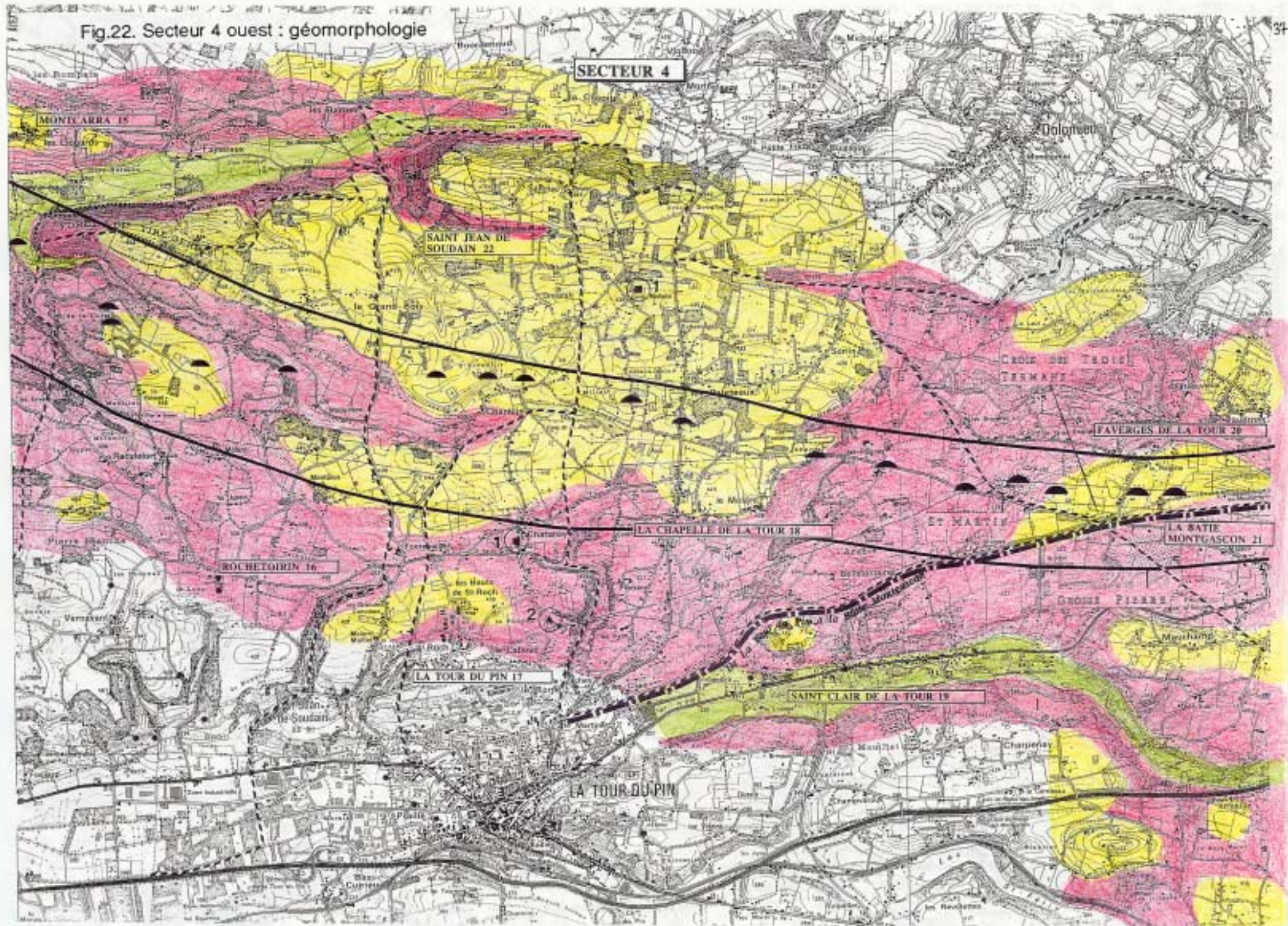


Fig.23. Secteur 4 ouest : archéologie

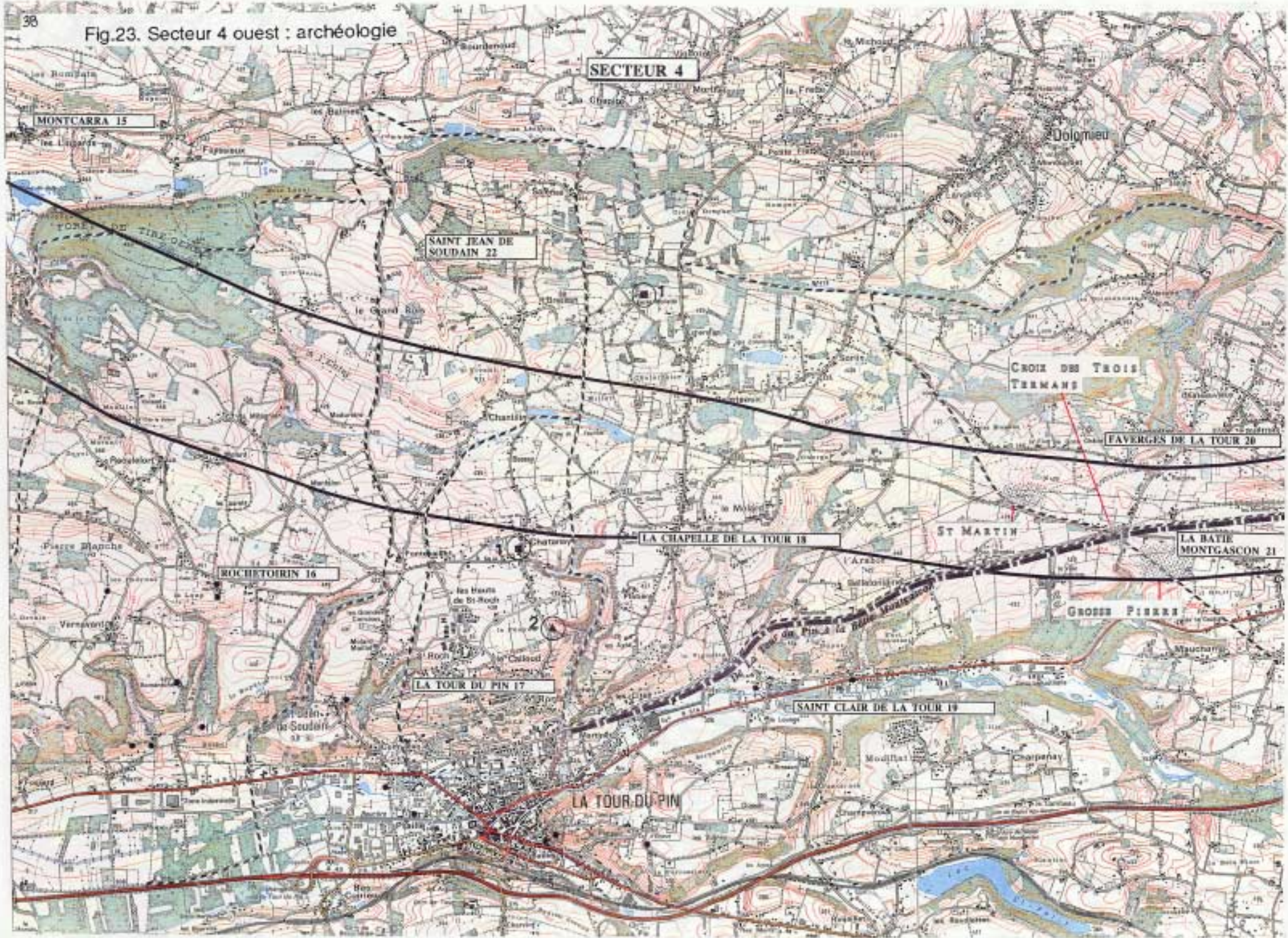


Fig.24. Secteur 4 est : géomorphologie

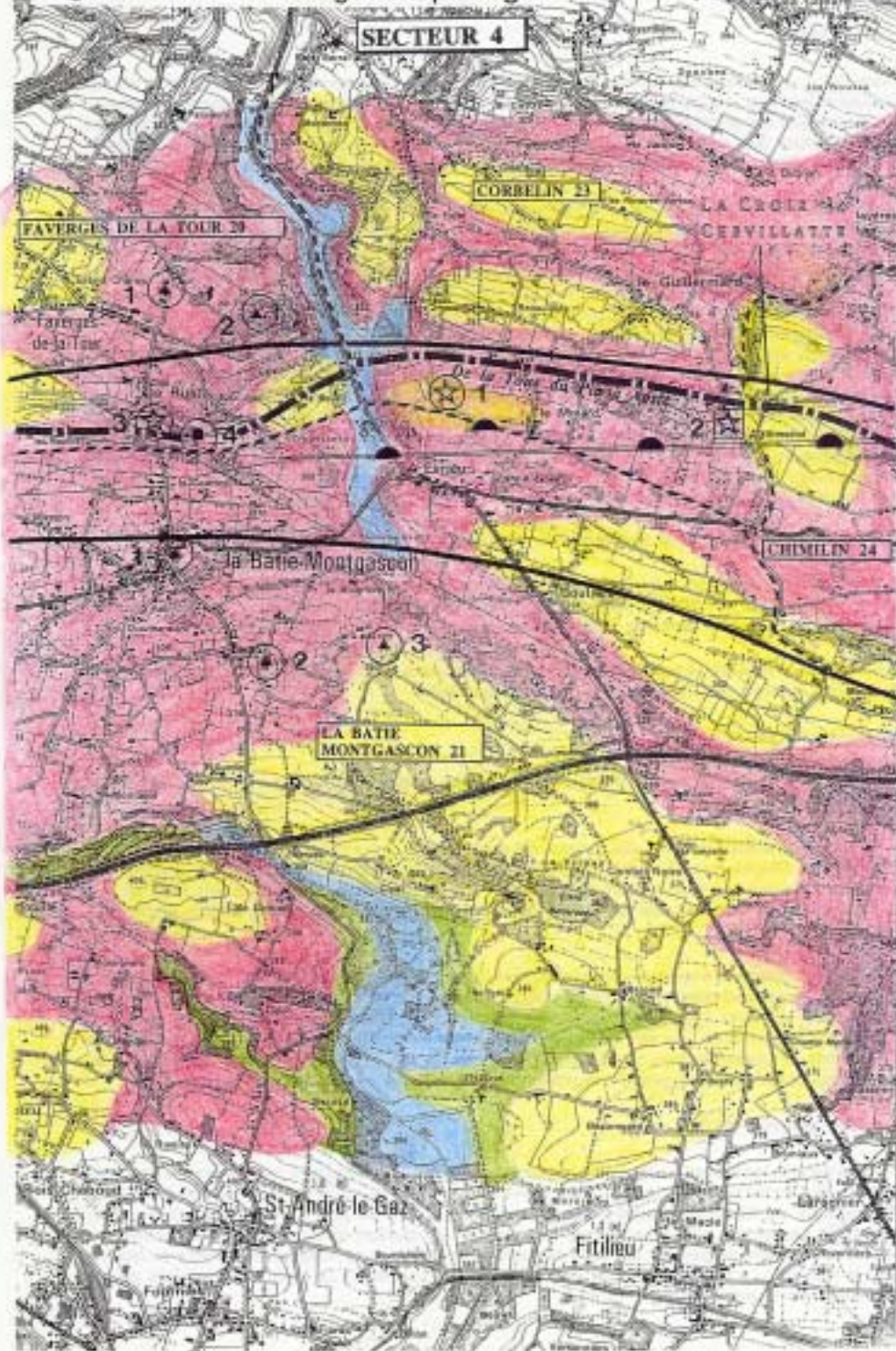


Fig.25. Secteur 4 est : archéologie



III.5. SECTEUR 5 : CHIMILIN - AOSTE - BELMONT TRAMONET

III.5.1. DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

Dans la région d'Aoste, le TGV traverse deux petites vallées qui débouchent dans les marais de la plaine du Rhône. D'après la carte géologique 1/50000, le remblaiement comprendrait à la fois des alluvions würmiennes et holocènes. Un seul sondage, localisé à proximité d'Aoste, est disponible. Il met en évidence 1,4 m de dépôts fins, limoneux et plus ou moins organiques, reposant sur environ 6 m d'alluvions grossières. Nous disposons toutefois d'autres données fournies par J.-P. Bravard, qui s'est attaché à déterminer le contexte géomorphologique du site d'Aoste, très dépendant des fluctuations du Rhône et de son affluent le Guiers. Là encore, J.-P. Bravard souligne l'importance du rôle joué par le petit âge glaciaire qui paraît primordial. En effet, la formation de cônes de déjection torrentiels au sud d'Aoste aurait repoussé le Rhône dont le lit majeur (ou un bras) passait plus près du bourg d'Aoste actuel. Une zone de marécage s'est alors formée et une grande partie de la plaine a été recouverte par un cône de déjection du Guiers, important en surface mais de faible épaisseur. Des campagnes de sondages archéologiques menées ces dernières années semblent corroborer cette hypothèse et apportent des éléments géomorphologiques précieux, montrant par exemple l'épaisseur des recouvrements dans le secteur de Cultieu, au sud du bourg d'Aoste.

A l'ouest de Belmont-Tramonet, le tracé du TGV suit une vallée alluviale. Les nombreux sondages implantés dans cette zone montrent une épaisseur très variable de dépôts alluviaux fins, reposant sur une nappe de galets. Ainsi, au sud de Tramonet, cette formation limoneuse ou sableuse atteint 0,6 à 4,8 m d'épaisseur. En revanche, à l'est de la D 35E, au niveau des lieux-dits les *Grandes Blachères* et les Marais d'Avressieux, plus de 20 m d'argile et de limons avec des passages tourbeux ont été rencontrés. Ces dépôts s'amincissent progressivement et disparaissent vers le château de *Montleury*. A l'est de la vallée alluviale, le tracé retrouve un contexte géomorphologique voisin de celui des secteurs précédemment décrits, avec la présence de formations colluviales minces, voire souvent absentes sur un substratum miocène ou morainique. L'épaisseur des colluvions est difficilement appréciable sur la seule base des sondages, dans la mesure où leur texture est souvent peu différente de celle du substratum.

III.5.2. DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

III.5.2.1. Contexte historique et archéologique

Dans ce secteur, le fuseau continue à inclure la route romaine de Vienne à Milan, ainsi que le passage de la dite route sur le Guiers ; il effleure le village actuel d'Aoste, dont on sait qu'il perpétue le souvenir d'une bourgade importante à l'époque gallo-romaine, de par son statut de *vicus*, situé « stratégiquement » au croisement des routes de Vienne à Milan et de Lyon à Genève et du Rhône, en limite de la cité de Vienne et vraisemblablement sur les confins du territoire des Allobroges.

Ce secteur englobe aussi une partie du cours du Guiers, dont l'importance est marquée par les possibilités de franchissement à toutes les époques (gués d'*Avaux* et du *Bonnard* et, à l'époque romaine, pont de pierre du *Boutey*) et par son rôle de frontière à l'époque médiévale, dont témoignent les sites fortifiés qui commandent les passages sur la rivière, souvenirs de nombreux conflits, dont le dernier s'est terminé par l'adoption officielle du cours du Guiers en tant que frontière en 1355.

III.5.2.2. Résultats par commune

Chimilin - 38/24

Sur cette commune, parcourue par les deux routes, gallo-romaine et médiévale de La-Tour-du-Pin à Aoste (la route médiévale est qualifiée sur le cadastre napoléonien de chemin de La-Tour-du-Pin à Aoste passant par *Leyssin*), sont repérés deux indices ou sites témoignant de l'occupation médiévale du secteur, à l'intérieur du fuseau. La maison forte ou château de *Leyssin*, qui relevait autrefois d'Aoste, n'existe plus actuellement ; elle est cependant mentionnée sur la carte de Cassini, et son emplacement approximatif porte encore le toponyme *Le Château* (n° 1) L'autre indice est le site de l'église actuelle qui occupe l'emplacement de l'église médiévale (n° 2)

Il faut également mentionner, sur la rive de la Bièvre, qui forme la limite de la commune avec celle d'Aoste et de Romagnieux, un grand nombre de moulins dont certains sont mentionnés sur le plan d'assemblage du cadastre napoléonien.

Aoste - 38/25)

Aoste doit à son ancien statut de *vicus* à l'époque gallo-romaine, certainement pérennisé durant la période du haut Moyen Âge, une grande quantité de vestiges, découverts fortuitement ou à l'occasion de fouilles au XIXe et au XXe s. A proximité immédiate du fuseau, au lieu-dit *La Croix de Normando* (n° 1), où aboutissait la voie romaine déjà évoquée pour le secteur précédent, auraient été découverts en 1652 des éléments d'aqueduc, ainsi que des inscriptions et des éléments de sarcophages et de colonnes (Morel 1882).

Au sud du centre du village actuel ont également été découverts de nombreux indices de l'époque gallo-romaine (n° 2 et n° 4) (céramique, *tegulae* ...) découverts lors de sondages (Rougier 1964). Dans le même secteur, une hache polie avait été découverte (n° 3). Le dernier point de découverte le plus proche du fuseau (n° 5) consiste en *tegulae* retrouvées au XIXe s. (Rougier 1963). Cependant de récents sondages effectués dans cette même zone, au sud d'Aoste, se sont avérés négatifs⁷⁹. Quant aux zones situées au cœur du bourg d'Aoste, ainsi que dans le secteur du cimetière, elles se sont avérées riches en indices essentiellement d'époque gallo-romaine, mais également médiévale (inscriptions gallo-romaines, occupation et céramique gallo-romaine, inscription du haut Moyen Âge, église et cimetière médiévaux dans le centre du village, industrie, inhumations et habitat gallo-romains aux alentours du cimetière). Toutefois, ces découvertes restent marginales et ne correspondent pas à ce que l'on est en droit d'attendre pour un *vicus* de cette importance. On a en fait le sentiment d'être en périphérie de l'agglomération où l'on rejette naturellement les zones artisanales par exemple. Si l'on compare ce *vicus* avec d'autres agglomérations tirant également leur importance de leur situation de carrefour fluvio-routier, Vienne et *Condate*⁷⁹ (Seysssel, Haute-Savoie), il faut imaginer un site tourné vers le fleuve, avec des entrepôts, des commerces et toute son activité liée à celui-ci. D'après les recherches en cours menées par le SRA, il est vraisemblable que le cœur de l'agglomération doit se situer dans la plaine au nord du village actuel, dans les zones marécageuses ou sous le cône de déjection du Guiers identifié par J.-P. Bravard.

A l'intérieur du fuseau, dans le hameau actuel d'*Oncinet*, la découverte d'amphores Dressel 20 a été faite dans une cave, ainsi que de *dolia*, jarres à huile, et de nombreuses monnaies. Dans ce même hameau ont été observées des traces de la voie romaine Vienne-Milan en 1848 (Saint-Olive 1946 c, p.4).

Pour l'époque médiévale, il faut mentionner l'existence, toujours dans ce hameau d'*Oncinet*, d'un ancien cellier des Chartreux, qualifié aussi parfois de gentilhomme.

Romagnieux - 38/26

A l'extérieur du fuseau, la chapelle d'*Avaux* (n° 4) constitue un témoin de l'époque médiévale, à proximité du gué d'*Avaux*.

A Romagnieux, le passage de la voie romaine est encore attesté, sous la forme d'une chaussée à travers les marais de *Chanais* ; la voie est mentionnée par plusieurs auteurs ; en particulier « un large chemin pavé aurait été découvert par un propriétaire de *Chanais* à l'occasion du minage d'un pré » (Ducis 1892, pp. 121 - 123). Le tracé de cette voie peut être défini grâce à l'étude de la couverture photographique aérienne de ce secteur⁸⁰.

A l'intérieur du fuseau se trouvent les vestiges du pont romain sur le Guiers, au niveau du hameau du *Boutey*. (n° 3) Ces vestiges qui consistent en 18 gros blocs rectangulaires taillés sont encore visibles. Ce passage était surveillé au Moyen Âge, par un château, à l'emplacement du château actuel du XVIe s. (n° 2) ; le pont figure sur la *Mappe Sarde* où il est mentionné comme le Pas du Romagnieu. Enfin, à la limite du fuseau, a été reconnu un souterrain gallo-romain (n° 5)⁸¹, peut-être un des aqueducs desservant le *vicus* d'Aoste, aqueduc qui aurait été coupé, entre Romagnieux et Aoste, lors de la construction de l'autoroute A 43.

Belmont Tramonet - 73/27

Dans ce secteur, les indices ou sites gallo-romains ou médiévaux se regroupent pour une part, à proximité du tracé de l'ancienne voie romaine ; il s'agit d'une abbaye moderne sur le site d'un château fort⁸² (n° 2). Non loin de là, ont été découverts des éléments de construction gallo-romains, une inscription gallo-romaine, ainsi qu'un sarcophage gallo-romain ou mérovingien⁸³ (n° 3) ; toujours dans ce secteur et à l'intérieur du fuseau, des ossements humains d'époque indéterminée mentionnés en 1866⁸⁴ sont à mettre en relation avec le toponyme *Le Mort* attribué à cet endroit (n° 4) ; enfin, au lieu-dit *La Forêt*, se trouvait une grange monastique mentionnée au XIIe s.⁸⁵ (n° 1).